

ASIA – Aide à l’installation des étudiants et des apprentis

Les prestations d’action sociale sont des prestations à caractère facultatif. Il résulte de ce principe qu’elles ne peuvent être accordées que dans la limite des crédits prévus à cet effet et que leur paiement ne peut donner lieu à rappel.

**Date limite de réception de la demande dans le service
Date du premier jour du bail + 6 mois**

I. Objectifs :

Apporter une aide aux parents dont les enfants étudiants ou apprentis prennent un logement en location (appartement, chambre ou résidence universitaire). Cette aide ne concerne pas les étudiants internes.

II. Plafond des ressources-barème d’attribution :

L’attribution de l’aide et son montant sont fonction du **Quotient Familial (Q.F)** déterminé à partir du **revenu brut global** figurant sur l’avis d’imposition (n-1) portant sur les revenus (n-2) et du nombre de parts.

Le QF ainsi calculé ne doit pas être supérieur à 14500 €.

Comment calculer votre QF :

$$\text{QF} = \frac{\text{Revenu brut global}}{\text{Nombre de parts}}$$

Quotient familial - QF	Montant maximum de l’aide
QF < 3750 €	610€
3750 € < QF ≤ 5250 €	510€
5250 € < QF ≤ 6500 €	420€
6500 € < QF ≤ 10000 €	310€
10000 € < QF ≤ 14500 €	250€

III. Modalités d’attribution :

L’enfant à charge doit être **inscrit dans un cycle d’études supérieures ou en contrat d’apprentissage à plus de 40km du lieu de résidence de ses parents.**

Le suivi de ce cursus doit avoir entraîné **une installation, à titre onéreux, hors du domicile familial. Cette aide n’est accordée qu’une seule fois par enfant.** Si vous avez déjà bénéficié de l’ASIA « aide au logement étudiant » en vigueur jusqu’au 31 décembre 2021 pour un de vos enfants, vous ne pouvez prétendre à cette prestation.

Le dossier **complet** doit être retourné (**imprimé de demande et pièces justificatives**) à l’adresse ci-dessous

**RECTORAT – DAMÉRAS – Action Sociale
CS39004
31 rue de l’université
34064 MONPELLIER CEDEX2**

Tout dossier incomplet sera rejeté

ASIA « Aide à l'installation des étudiants et apprentis »

Année :

DEMANDE DE PAIEMENT

BOP :
(réservé à l'administration)

N° tiers CHORUS :
(réservé à l'administration)

NOM et Prénom du bénéficiaire :

NOM et Prénom de l'enfant :

Montant attribué : €
(réservé à l'administration)

N° de DP :
(réservé à l'administration)

ASIA – Aide à l’installation des étudiants et apprentis

Renseignement concernant le demandeur

Nom d’usage : Prénom :

Nom patronymique :

N° Sécurité Sociale : Date de naissance :

Célibataire Marié PACS Veuf Séparé Divorcé Concubinage

Situation familiale depuis le :

Adresse personnelle :

Tél: Courriel :

Etablissement d’affectation :

Grade :

Position d’activité au début du bail oui non si non Disponibilité retraite autre :

Avez-vous déjà bénéficié d’un congé parental oui non, si oui du au

Renseignements concernant les personnes vivant au foyer (autres que le demandeur)

• **Conjoint (concubin, partenaire ou colocataire)**

Nom d’usage et prénom :

Nom patronymique : né(e) le :

Profession : Employeur :

• **Enfants à charge**

Nom et prénom	Date de naissance	Situation scolaire
.....
.....
.....
.....
.....

Renseignements concernant le logement

Nom de l'enfant pour lequel l'aide est sollicitée :

Formation :

Établissement ou entreprise :

Lieu de formation :

Date de début du bail :

Distance (en km) entre la résidence familiale et l'établissement fréquenté :

Enfant à charge (figurant sur l'avis d'imposition n du foyer fiscal) : oui non

Je certifie sur l'honneur n'avoir perçu aucune prestation de même nature pour ce logement et que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts.

Je m'engage à signaler immédiatement tout fait nouveau modifiant la présente demande.

Fait à le

Signature

« Les personnes qui auraient fait sciemment des déclarations inexactes ou présenté des attestations mensongères en vue d'obtenir le bénéfice de prestations devront rembourser les sommes indûment perçues par elles sans préjudice éventuellement des sanctions pénales résultant de l'application de la législation en vigueur »

Cadre réservé à l'administration

Revenu brut global : QF :

Nombre de parts :

Montant attribué : N° de DP :

Montpellier, le

Pour la rectrice et par délégation,
Le responsable de la DAMÉRAS

Michel WAREMBOURG

ATTENTION (1)

Un parent (mère ou père) est considéré comme "isolé" lorsqu'il se trouve dans un des cas suivants:

- il vit seul dans un logement où ne vit pas un autre adulte qui ne soit pas à sa charge;
- il vit dans un logement où réside un autre adulte qui n'est pas à sa charge, et avec lequel il ne pourrait pas se marier ou conclure un Pacs (par exemple: père, mère, grands-parents (ascendants), enfant à charge ou non (descendants), frère, sœur, cousin (collatéral)).

Concubinage: Une personne vivant en concubinage n'est pas considérée comme parent isolé.

Pièces à fournir impérativement

- **deux relevés d'identité bancaire ou postale**, originaux et récents du compte sur lequel est versé votre salaire ou votre pension
- **deux copies** de l'avis d'imposition N-1 portant sur les revenus N-2 **complètes et lisibles des personnes vivant au foyer**
- **si vous êtes « parent isolé »(1)** : une attestation sur l'honneur manuscrite ainsi qu'un justificatif de la CAF.
NB : votre situation de « parent isolé » doit figurer sur l'avis d'imposition fourni.
- attestation de l'employeur du conjoint (service d'aides sociales) certifiant le non versement de toute aide comparable (imprimé ci-joint)
- copie intégrale du livret de famille tenu à jour.
- copie du contrat de travail de durée initiale de 6 mois pour les agents non titulaires
- copie dernier bulletin de salaire du demandeur et de son conjoint (ou titre de pension)
- photocopie de l'arrêté de mise à la retraite s'il y a lieu
- deux copies du certificat de scolarité de l'année en cours
- **Concernant la formation** : copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité ou copie du contrat d'apprentissage
- **Concernant le logement**:
Justificatifs des frais engagés pour l'installation hors du domicile familial : **copies du bail** et de la quittance de loyer/attestation de résidence universitaire.

Le dossier **complet** doit être retourné (**imprimé de demande et pièces justificatives**) à l'adresse ci-dessous



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT – DAMÉRAS – Action Sociale - CS39004 -31 rue de l'université 34064
MONTPELLIER CEDEX2**

Tout dossier incomplet sera rejeté

**ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR DU CONJOINT
à REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU SERVICE D'ACTION SOCIALE**

Je soussigné (1)

Service

Adresse

Coordonnées téléphoniques

certifie (2) que

Employé(e) dans nos services n'a perçu et ne percevra aucune prestation à caractère social, de type
« aide à l'installation des étudiants et apprentis » pour le logement situé à l'adresse suivante

.....

En cas de participation de l'employeur, veuillez indiquer le montant ci-dessous

Participation de l'employeur :

CACHET
Date et signature originale
du responsable du service d'action
sociale